

PROCES-VERBAL
de la séance du Conseil d'Administration
du lundi 14 novembre 2022

Président : M Christophe GRANDGIRARD, Principal.

Secrétaire : Mme Valérie BOUCARD

Membres présents en début de séance : 25

Quorum : 16

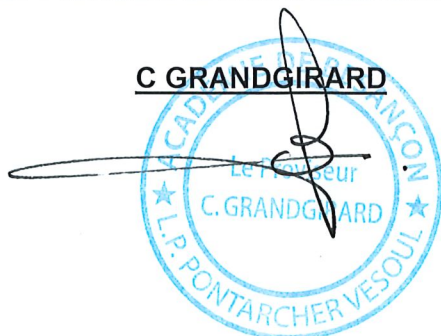
QUESTIONS TRAITÉES	Décisions Vœux Avis Information	Page	Observations
I – Approbation du PV du CA du 23/06/2022	D		
II - Installation du CA et des commissions	D		
III - Règlement intérieur du CA	D		
IV - Délégations de signatures	D		
V - Occupation des logements de fonctions et baux précaires	D		
VI - Résultats aux examens 2022, constat de rentrée.	I		
VII - Programme des actions culturelles et voyages scolaires	I et D		
VIII - Tarifs pédagogiques et Objets Confectionnés	D		
IX - Modalités de remboursement des trajets pour les élèves en PFMP	D		
X - Découpage trimestriel collège et lycée	D		
XI - Tarifs SRH	D		
XII - Modalités de calcul des remises d'ordre	I		
XIII - Délibération Budgétaire Modificative	D		
XIV - Conventions signées depuis le dernier CA	D		
XV - Questions diverses			

A Vesoul, le 15 novembre 2022

Le Président et chef d'établissement,

La secrétaire,

C GRANDGIRARD



V BOUCARD

A blue ink signature of Valérie Boucard.

PROCES-VERBAL de la séance du Conseil d'Administration du Lundi 14 novembre 2022

Le quorum étant atteint M. le Proviseur ouvre la séance du Conseil d'Administration à 18h et Mme Boucard, accepte d'exercer la tâche de secrétaire de séance avec l'accord des membres du Conseil d'Administration.

Membres titulaires présents : Mmes BOUCARD, JARNIGON, MAIRE, ECREMENT, FOURNIER, JANNOT, MALLET, HACQUARD, BROUDY, PATTON, et ZIEGLER
MM GRANDGIRARD, GAVOILLE, NIEPCERON, BACQUET, BOGNER, MARTINEZ, GASSE, DEMORTIER, CHEVIRON, CROIZIER, GOURDY, MARTIN.

Membres titulaires excusés : Mme RAIDRON donne procuration à Mme TANKERE
Mme CHARRON PIERRE donne procuration à Mme VUILLEMIN
Mme AGAZZI donne procuration à Mme CLERC
M NOLY donne procuration à M GOURDY

Membres excusés : Mme MILLERAND, Mme THOMAS, Mme CHAUVELOT DUBAN
M THOMASSIN

Suppléants présents : Mme LEONARD, Mme WOJTCZAK, Mme PECCOLO, M MARTIN

Suppléants excusés : Mme BENEUX, Mme POULNOT

Le nombre de membres titulaires présents est de 25, le quorum étant atteint, M. le Proviseur ouvre la séance et propose un tour de table de présentation de chacun.

1 - Approbation du procès-verbal du précédent Conseil d'Administration :

Aucune remarque n'étant faite, le procès-verbal de la séance du 23 juin 2022 est proposé au vote.

Vote du PV du 23 juin 2022 :	Abstention :	0
	Contre :	0
	Pour :	25

Annexe 1 : PV CA du 23 juin 2022

2 - Installation du CA et des commissions:

M. le Proviseur fait un point sur les élections au CA. Il précise les différentes représentations en présence et un tour de table ayant été fait pour présenter chaque personne, le CA élu le 8 octobre est installé dans ses fonctions.

Participation:	2022
Collège des professeurs :	51% (-10%)
Collège des agents :	68% (-15%)
Collège des parents :	15% (+8%)

M. le Proviseur, rappelle la constitution et le fonctionnement du CA et les différents collèges.

Les différentes commissions sont constituées.

M. le Proviseur présente le texte des délégations transmissibles à la commission permanente. La commission permanente travaille en parallèle du CA (avis consultatif) et informe le CA de ses conclusions.

M. le Proviseur fait la lecture du champ et contenu de la délégation du CA à la commission permanente.

M. Demortier insiste sur le terme « pouvant » (attributions pouvant être déléguées à la commission permanente). M. Le Proviseur complète ces propos en insistant sur le fait que les décisions doivent être validées par le CA sur proposition de la commission permanente.

Installation du CA et des commissions :	Abstention :	0
	Contre :	0
	Pour :	25

Délégations à la commission permanente :	Abstention :	0
	Contre :	0
	Pour :	25

3 - Règlement intérieur du CA :

M. le Proviseur donne lecture du règlement intérieur du CA.

L'article 9 est modifié comme suit : Le procès verbal est soumis à l'approbation du conseil en début de séance.

Vote du règlement intérieur du CA :	Abstention :	0
	Contre :	0
	Pour :	25

Annexe 3 : Règlement intérieur du CA.

4 - Délégations de signatures :

M. le Proviseur présente les délégations de signatures.

Romance questionne l'attribution des fonds concernant les marchés publics sur les fournitures (souhait de changer les matelas de l'internat). Une question est posée au sujet des punaises de lit (suspicion de ?). M le Proviseur répond que les petits équipements seront envisagés lors du vote du budget, et confirme que le lycée a été victime de présence de punaises de lits lors de l'année scolaire 21/22 dans une chambre du CFA. La situation a été traitée.

M. Demortier insiste sur le fait que les autorisations de signature sont assorties d'une nécessité d'information.

Délégation de signature est donnée au proviseur-adjoint pour les actes pédagogiques et conventions de stage et au gestionnaire pour les documents financiers.

Vote des délégations de signatures :	Abstention :	0
	Contre :	0
	Pour :	25

Annexe 4 : Délégations de signatures.

5 - Occupation des logements de fonctions et baux précaires :

M. le Proviseur donne la parole à M Gavaille pour présentation de l'occupation des logements de fonctions.

M. le Proviseur ajoute que la Proviseure adjointe étant faisant fonction et la CPE contractuelle ne sont pas considérées comme étant soumise à la NAS, bien que devant s'acquitter de leur nuit d'astreinte.

Vote pour l'attribution d'un logement à titre gratuit :	Abstention : 0
	Contre : 0
	Pour : 25
Vote de l'attribution des logements de fonction :	Abstention : 0
	Contre : 0
	Pour : 25

Annexe 5 : Attribution des logements de fonction.

6 - Résultats aux examens 2022, constat de rentrée :

M. le Proviseur fait un point sur le bilan de rentrée et les résultats aux examens 2022.

Il précise que les enseignants absents étaient principalement non nommés ou ayant refusé leur affectation, et précise que les équipes sont enfin au complet depuis le 10 novembre.

La situation sanitaire nous permet maintenant un fonctionnement normal, niveau 1, et seulement quelques cas positifs ont été déclarés depuis le 1^{er} septembre.

Il donne la parole à Mme la Provisoire adjointe pour un point sur le constat de rentrée.

M. Jarnigon salue l'investissement des professeurs ayant remplacé le professeur de cuisine.

Annexe 6-1 : Résultats examens 2021

Annexe 6-2 : Effectifs au 14/11

7 - Programme des actions culturelles et voyages scolaires :

M. le Proviseur souligne le travail effectué par Mme DUPRE pour réaliser le travail de collecte et de mise en forme des informations concernant ce dossier.

Il a été, cette année encore, fait le choix de ne s'opposer à aucune proposition. Même si budgétairement les choses peuvent être parfois compliquées.

Nous avons fait le choix également d'une politique commune sur les sorties avec hébergement, afin d'uniformiser les coûts en limitant l'impact sur les familles.

M. GAVOILLE remercie la Région pour l'attribution de la subvention Eveil et présente le programme des actions culturelles pour l'exercice 2023, la ventilation de la subvention Eveil de la région pour les projets concernés (3873.00€ (+48€)) ainsi que la participation des familles aux voyages organisés en 2023. Nous avons fait le choix également d'une politique commune sur les sorties avec hébergement, afin d'uniformiser les coûts en limitant l'impact sur les familles. Nous avons convenu d'une participation équivalente pour chaque projet à hauteur de 55€ par nuitée.

Madame Mallet demande comment sont chiffrées les recettes de la MDL ; Madame Patton explique qu'il s'agit d'une estimation. M. Gavaille explique la réglementation et comment gérer dans le cas où la MDL ne perçoit pas tous les financements.

M. Martin souhaite avoir la confirmation que les actions de la MDL sont bien celles des enseignants et souhaite que ces derniers l'informent du type d'actions

J. Fournier est interrogative sur le voyage en Espagne (peu de temps pour mener les actions de vente, demande de participation des familles). M. le Proviseur explique que la participation financière en action des élèves se situe entre 12 et 15 %.

Homogénéité de la demande de participation aux familles (55€ par nuitée sauf le voyage à Paris de Mme Patton car les élèves rapportent plus de 30% du montant dû grâce à leurs actions).

Voyage M. Gazagnaire : Mme Jarnigon propose qu'une participation du CFA peut être demandée car 2 élèves sont apprentis (1/4 des élèves)

Mme Tankere demande s'il y a une sécurisation de participation du voyage à Barcelone. Il est répondu que le critère de sélection dans le dossier d'appel d'offre valorisait ce point pour 20%.

Mm Mallet demande si la solvabilité du voyageur est vérifiée et s'il garantit les tarifs. La aussi, les voyants semblent au vert dans le dossier d'appel d'offre.

Jade Fournier demande si la participation des familles est remboursée dans le cas où le voyage n'a pas lieu. Si le voyage est annulé, les avances seront évidemment remboursées.

M. Croizier fait part d'un projet ayant pour objectif de faire découvrir les arts du cirque aux élèves de seconde pris sur les créneaux d'EPS et financé par les crédits pédagogiques d'EPS.

M. Gavoille fait lecture de la convention de mandat pour le voyage à Barcelone

Le programme des actions péri-éducatives : pour information

Répartition de la subvention EVEIL : Abstention : 0
Contre : 0
Pour : 25

Participation des familles pour le voyage à Lyon (Agazzi), 55 € : Abstention : 0
Contre : 0
Pour : 25

Participation des familles pour le voyage à Paris (Agazzi), 55 € : Abstention : 0
Contre : 0
Pour : 25

Participation des familles pour le voyage à Paris (Patton), 50 € : Abstention : 0
Contre : 0
Pour : 25

Sur cette action, Mme PATTON a très largement mobilisé ses élèves qui abondent au budget en action à hauteur de 30% de la dépense contre 15% en général pour les autres actions.

Participation des familles pour le programme visite palaces (Gazagnaire), 55 € : Abstention : 0
Contre : 0
Pour : 25

Participation des familles pour le voyage à Barcelone (Mme OTMANE), 220 € :
Demandée en deux versements décembre et janvier. Le fonds social peut être mobilisé
Abstention : 0
Contre : 1
Pour : 24

Convention de mandat donnée à Mme Otmane pour son voyage à Barcelone
Abstention : 0
Contre : 0
Pour : 25

Annexe 7-1, 7-2, 7-3

8 - Tarifs pédagogiques et Objets Confectionnés :

M. le Proviseur donne la parole à Mme JARNIGON pour présentation des tarifs 2023.
Mme Mallet demande si le poste lié aux coûts d'électricité pourrait être isolé pour un meilleur calcul.
M. le Proviseur répond que c'est difficilement quantifiable

Vote : Abstention : 0
Contre : 0
Pour : 25

Annexe 8 : Tarifs 2023

9 - Modalités de remboursement des trajets PFMP :

M. le Proviseur donne la parole à M GAVOILLE qui présente les modalités de remboursement des

stages en entreprises des élèves et des professeurs.

M. Demortier est attiré par le fait que M. le Proviseur peut donner son avis sur l'arbitrage trajet domicile-entreprise ou lycée-entreprise. Il est précisé que ce point n'a jamais été envisagé, même s'il reste possible.

Mme Jarnigon précise qu'une demande d'achat de vélo électrique sera formulée au PPE pour les trajets vésuliens.

Les représentants des professeurs soulignent qu'ils s'abstiendront sur ce point, les barèmes de remboursements étant maintenant très insuffisants pour pallier les hausses des tarifs de carburant.

Vote :	Abstention :	8
	Contre :	0
	Pour :	17

Annexe 9 : Remboursement des frais de transport

10 - Découpage trimestriel collège et lycée :

M. le Proviseur donne la parole à M. GAVOILLE pour présentation du découpage trimestriel.

M. Niepceron attire l'attention sur la forte mobilisation de la Région ; la dotation des lycées est ainsi augmentée de 16% au regard de l'augmentation des frais liés aux dépenses énergétiques (fioul, gaz, électricité). Des bourses régionales sont également créées.

Un groupe de travail constitué des gestionnaires et chefs d'établissements est mis en place afin d'édicter des règles de bonne conduite dans le domaine des économies d'énergie ; un guide sera élaboré et transmis aux établissements.

Rappel : coût d'un élève par an qui prend le bus : 1500€ /an

M. Le Proviseur salue l'augmentation de dotation.

Vote:	Abstention :	0
	Contre :	0
	Pour :	25

Annexe 11 : Tarifs SRH

11 - Tarifs SRH :

M. le Proviseur souligne l'intervention de M NIEPCERON sur le point 12, qui entre en résonance avec l'augmentation des tarifs de restauration scolaire, et donne la parole à M GAVOILLE qui présente les tarifs SRH pour le lycée et le collège.

M. Demortier motive la raison du vote contre ces tarifs par la lourdeur de l'augmentation des tarifs, notamment pour l'internat. M le Proviseur confirme son propos avec l'inquiétude lourde que de nombreuses familles soient en difficultés et fasse baisser encore le taux de recouvrement.

M. Niepceron rappelle la mise en place des 3000 bourses supplémentaires à destination des familles ; il souligne également l'augmentation des frais de chauffage, nourriture et transport qui questionne la Conseil Régional sur l'avenir.

Frais d'internat : la dotation due au titre des frais de surveillance passe de 22 % à 20 %.

M. le Proviseur signale que les différentes aides proposées ne sont malheureusement pas suffisamment saisies par les familles.

Vote:	Abstention :	3
	Contre :	3
	Pour :	19

Annexe 11 : Tarifs SRH

12 - Modalités de calcul des remises d'ordre :

M. le Proviseur donne la parole à M GAVOILLE qui présente les modalités de remise d'ordre.

Annexe 12 : Modalités d'attribution des remises d'ordre

13 - Délibération Budgétaire Modificative :

M. le Proviseur donne la parole à M GAVOILLE qui présente les modifications budgétaires :

M. Gavoille stipule que la facture de gaz a doublé entre 2021 et 2022 pour le mois d'octobre ; un exemple qui inquiète pour l'avenir.

Vote :	Abstention :	0
	Contre :	0
	Pour :	25

14 - Conventions signées depuis le dernier CA :

Convention hébergement des collégiens, relais et petits déjeuners :

Vote :	Abstention :	0
	Contre :	0
	Pour :	25

Convention hébergement des élèves accueillis en classe Relais au collège, dont hébergement.

Convention collège pour l'accueil des élèves au petit déjeuner.

Convention d'hébergement pour les assistants de langues.

Convention IUT de Vesoul pour un projet Hygiène Sécurité Environnement (qui nous permet de travailler notamment sur le DUER).

Convention pour l'utilisation des installations sportives avec la ville et la communauté d'agglomération gymnase et terrain de rugby

Vote :	Abstention :	0
	Contre :	0
	Pour :	25

15 – Questions diverses :

Charte ECHE : Mme JARNIGON. Elèves de BTS à l'étranger dans le cadre d'ERASMUS pour bénéficier d'aides supplémentaires. Le lycée a obtenu la charte. M. le Proviseur remercie toute l'équipe pour l'investissement.

M. Le proviseur informe qu'un poste spécifique a été demandé pour étayer la formation Accueil ; le ministère a validé cette proposition.

Nous avons procédé à la CDIisation d'un AED. Possibilité ouverte depuis le 1^{er} septembre 2022. M MARTIN est donc AED à titre définitif, même si les statuts des AED CDIsés restent à préciser.

Un dossier d'ouverture de BTS Management et Commerce Opérationnel via l'apprentissage a été déposé. Les corps d'inspection ont émis un avis favorable.

Mme Mallet souhaite connaître les débouchés de ce BTS ; Mme Patton répond qu'il s'agit de gérer du personnel en magasin

M. Demortier donne lecture d'une motion demandant le retrait de la réforme des lycées professionnels. (**Annexe 13**) et propose aux parents qui le souhaitent de s'y associer.

Un échange est initié avec les parents sur la justification de cette réforme.

M. le Proviseur informe que la motion sera annexée au procès-verbal du CA et envoyée aux instances académiques.

M. Niepceron informe que l'idée de base de la réforme est d'améliorer le taux d'insertion des jeunes dans le monde professionnel ainsi que de lutter contre le décrochage scolaire et d'augmenter le nombre d'élèves en lycée professionnel, en chute depuis plusieurs années.

Mme PATTON questionne le tri effectué au lycée : les papiers et cartons ne sont apparemment pas triés car les chariots des personnels ne sont pas équipés pour faire le tri des déchets. Serait-il possible de réfléchir à une solution pour que les papiers aillent dans la poubelle de tri et non avec les ordures ménagères ? M. Gavaille répond que le tri doit être effectué et la consigne sera redonnée aux agents.

Note arrivée après le CA : Les poubelles spécifiques de tri sont traitées et les déchets ne sont pas mélangés, ce qui nécessite cependant des aménagements inconfortables sur les chariots ménages des agents.

Le recyclage des boîtes d'OC est également questionné : ne pourrions-nous pas trouver une solution pour limiter cette consommation ? Mme Jarnigon répond qu'un plastique existe sur tous les contenants alternatifs et que changer de contenant pour du carton ou bambou est donc peu pertinent. La solution idéale serait de proposer un contenant en verre, qui suppose une logistique trop compliquée à mettre en œuvre. Une réflexion sera cependant menée et d'autres fournisseurs peuvent être approchés.

M. Demortier questionne l'aménagement de la place J. Brel. Le CA s'étonne de ne pas avoir été informé du projet. M. Niepceron répond qu'une réunion de concertation entre les différents partenaires a été menée il y a plusieurs années. M. le Proviseur ajoute que le projet initial ne semble pas être celui mis en place.

M. Demortier demande des informations sur l'aménagement de la cité Jérôme et le transfert du CFA. M. Niepceron répond que le CFA serait transféré au collège Jérôme mais que le projet n'est pas bouclé.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h36